

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Téléchargeable sur le site internet : www.saintmartinlevieux.com



ENTRÉE EN FONCTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL MASQUÉ

L'élection s'est déroulée exceptionnellement à la Maison des Associations le lundi 25 mai 2020. Cette réunion s'est tenue à huis clos afin de respecter les règles de distanciation ainsi que les gestes barrières.

Étaient présents : Sylvie ACHARD, Martine BAYLE, Mireille BRUZAT, Jean-Marc CARREAUD, Sébastien DELOMENIE, Florence DUBARRY, Christine ESCALIER, Valérie GIROIR, Patrick JOUHANNEAU, Daniel LAVALADE, Sylvie LEONARD, Damien LEVEQUE, Nadège MARCILLAUD, Jean-Marc MOUSNIER, Pierre PETILLON.

Résultat des votes :

Sylvie ACHARD a été élue maire de la commune.

• Adjoints :

1er adjoint : **Daniel LAVALADE** en charge des travaux sur les bâtiments et la voirie, le suivi des agents techniques, l'assainissement et la sécurité.

2ème adjoint : **Pierre PETILLON** en charge des finances, de l'urbanisme et du PLUI.

3ème adjointe : **Mireille BRUZAT** en charge des affaires scolaires et sociales, enfance – jeunesse.

4ème adjoint : **Sébastien DELOMENIE** en charge de la vie associative et culturelle, de la communication et du développement numérique, de l'environnement et du développement durable.

• Conseillers délégués :

- **Sylvie LEONARD** : affaires sociales, cérémonies officielles, l'embellissement communal, développement durable et à l'environnement

- **Jean-Marc CARREAUD** : travaux, à la voirie et à l'accessibilité.

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Mercredi, vendredi, samedi : 8h30 - 12h

Mairie : 05 55 39 10 85

Mail : mairie.smlv@orange.fr

Site : www.saintmartinlevieux.com

MERCI MERCI MERCI MERCI

MERCI MERCI

A NOS COUTURIERES BENEVOLES

Gaëtane ZARB, Christiane DOMENGE,
Monique HARNICHARD, Odette MAGNE,
Yvette GARRAUD, Marie-Hélène HEMARD,
Mireille LASTES, Ghislaine BARRET,
Jacqueline CANAVERA, Martine GAILLARD,
Monique MERIGOT

MASQUES EN TISSU

Nous avons fait appel au talent d'habitantes de la commune pour réaliser des masques en tissu. Ces couturières bénévoles, qui se sont beaucoup investies, nous ont permis de doter l'ensemble de la population, des adultes aux collégiens de masques lavables.

UN GRAND MERCI pour ces personnes au grand cœur qui ont confectionné plus de 800 masques répondant aux normes AFNOR dans des temps records.

Si, par mégarde, nous avons oublié des personnes ou que votre masque est devenu défectueux, n'hésitez pas à venir en chercher à la mairie, il en reste un petit stock.

DON DE L'INTERMARCHÉ D'AIXE SUR VIENNE

Monsieur et Madame EUDE, habitants de St Martin le Vieux et patrons de l'Intermarché d'Aixe sur Vienne, nous ont fait don d'une palette de chocolats de Pâques pour les enfants de l'école. N'ayant pas pu écouler leurs marchandises durant le confinement, ils ont décidé d'en faire profiter nos petits Saint Martinois et nos couturières. 😊

Leur générosité ne s'est pas arrêtée là, ils ont aussi offert des masques, des gants et des visières pour le personnel communal. Nous leur en sommes très reconnaissants et les remercions vivement .



FIN DU DISPOSITIF



Pôle Jeunesse Aixe sur Vienne

Vu les contraintes sanitaires actuelles, les mercredis et les vacances scolaires, la capacité d'accueil du Pôle Jeunesse a été considérablement revue à la baisse aussi il est nécessaire de se rapprocher du Pôle pour s'inscrire au plus tôt en sachant que la priorité est donnée aux enfants du personnel nécessaire à la gestion de la crise. **Les réservations pour l'ensemble de l'été se dérouleront du lundi 8 juin 9h au mercredi 10 juin 18h30.** (Uniquement pour les enfants de 3 à 11 ans). La réservation se fera obligatoirement à la semaine (positionnement sur 3 semaines « en priorité » (consécutives, ou non) + semaines optionnelles. **Calendrier de réservation à télécharger sur le site de la Communauté de communes** : valdevienne.fr. A retourner par mail à centre.loisirs@cc-valdevienne.fr

Inscription ou renseignements au
06.79.43.28.10 ou 06.32.47.29.77



DÉCHETÈRIES

A partir du 8 juin, les modalités d'alternance de plaques d'immatriculation pour l'accès aux sites est terminée. Toute personne se présentant sera autorisée à décharger ses déchets mais la règle de trois véhicules en même temps dans l'enceinte des déchèteries sera toujours appliquée ainsi qu'un passage par semaine.

Quelques recommandations :

- ⇒ Organisez le tri des déchets dans le véhicule afin d'optimiser votre présence sur le site.
- ⇒ Respecter les gestes barrières, le port du masque est vivement recommandé.
- ⇒ Pour faciliter le travail des agents, aucun véhicule ne sera admis au-delà de 30 minutes avant la fermeture

Les conteneurs textiles ne sont plus collectés en raison de l'arrêt de l'ensemble de la filière de valorisation des vêtements usagés, aussi nous vous invitons à conserver les textiles usagés à votre domicile jusqu'à la reprise de la collecte. Un potentiel redémarrage pourrait avoir lieu fin juin 2020.

Rappel à tous : il est formellement interdit de déposer des sacs aux abords des conteneurs.

Merci pour votre civisme.

L'ÉCOLE

Durant toute la période de confinement, l'école a accueilli les enfants des personnels soignants.

Depuis le 11 mai, l'école a rouvert mais accueille les élèves de manière restreinte pour respecter le protocole sanitaire très strict et en raison de la présence de deux enseignantes sur six. C'est environ 10 à 15 élèves qui sont pris en charge quotidiennement par les maîtresses. Le personnel communal en prend également en charge une partie.

La cantine scolaire fonctionne ainsi que le car de ramassage scolaire avec, bien sûr, l'application des gestes barrières.

Les horaires de garderie qui, jusqu'à présent étaient restreints, ont été élargis à partir du mois de juin : à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.

LA MAIRIE

Durant tout le confinement, le personnel communal était présent afin de répondre aux attentes de la population. Des contacts téléphoniques réguliers avec nos aînés ont été réalisés et pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, des élus ont effectué des courses de première nécessité. Les agents techniques ont continué à assurer l'entretien de la commune et des stations d'épuration.

Des écrans transparents en plexiglas ont été installés à la mairie pour protéger au mieux les visiteurs et les secrétaires. Du gel hydroalcoolique est à la disposition des visiteurs et le port du masque est fortement conseillé. A noter qu'à partir du 6 juin, la Mairie sera ouverte les samedis matins aux horaires habituels.

TRAVAUX EN COURS

Depuis la fin mai, les travaux ont commencé pour la réalisation d'un terrain multisports de type « décapark » en face de l'école sur le terrain de sport. Dès la fin du mois de juin, l'installation définitive des jeux pour petits et grands devrait être effective, aussi chacun est invité à appliquer les gestes barrières lors de sa venue sur le site.

Comment mettre un masque

